



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 7 juillet 2021



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

SOMMAIRE

- **Ligne Aéroport Express (LAE) : approbation des études d'avant-projet des aménagements prévus entre la future station de métro Jean Maga et l'Aéroport Toulouse Blagnac**
- **Une offre de transport adaptée aux besoins de déplacements des usagers**
- **Création d'un comité de partenaires**
- **Bilan 2020 de la démarche accessibilité de Tisséo**
- **Rapport d'activités 2020 de Tisséo Voyageurs**
- **Dates à retenir**



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

▪ **Ligne Aéroport Express (LAE) : Approbation des études d'avant-projet des aménagements entre la future station de métro Jean Maga et l'Aéroport Toulouse Blagnac**

Lors du Comité Syndical du 7 juillet, les études d'avant-projet des aménagements prévus entre la future station de métro Blagnac - Jean Maga et l'aéroport Toulouse Blagnac en vue de la création de la Ligne Aéroport Express seront approuvées. Cette ligne « haute fréquence » permettra de rejoindre l'aéroport en 7 minutes (entre Jean Maga et Blagnac) et circulera sur les rails du tram T2 existant. Elle offrira une correspondance à la 3ème ligne de métro et au tram T1 à la nouvelle station « Jean Maga ».

Le secteur Jean Maga constituera à terme un pôle d'échanges majeur avec la réalisation d'une station de métro dans le cadre du projet de 3^e ligne, la création de deux stations de tramway et d'un terminus pour deux lignes de bus connectant l'ouest toulousain.

Ces réalisations seront accompagnées de la modification du terminus Aéroport Toulouse Blagnac, et de travaux sur la ligne tram T1 :

- extension du site de remisage de Garossos (augmentation de la capacité d'accueil des rames portée à 38 rames de 32m contre 26 aujourd'hui),
- création d'un terminus partiel à Odyssud, dont les travaux devraient prochainement démarrer, permettant d'augmenter la fréquence du tram au sud de Blagnac.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est portée à 39,55 millions d'euros : 27,35 millions d'euros pour la Ligne Aéroport Express et de 12,2 millions d'euros pour les travaux sur la ligne T1.

Planning prévisionnel pour la Ligne Aéroport Express :

- 2^e semestre 2023 : lancement des consultations pour les marchés de travaux
- Été 2024 : notification des marchés de travaux aux entreprises attributaires
- 2^e semestre 2024 : démarrage des travaux
- 2026 : Livraison et remise en service de la desserte Tram de l'Aéroport Toulouse Blagnac qui devrait être suspendue mi 2023, avec le démarrage des travaux de la station de Blagnac – Jean Maga.

Planning prévisionnel pour l'extension du site de remisage de Garossos :

- 2^e semestre 2022 : lancement des consultations pour les marchés de travaux
- Été 2023 : notification des marchés de travaux aux entreprises attributaires
- 2^e semestre 2023 : démarrage des travaux
- 2024 : Livraison pour permettre l'arrivée des nouvelles rames de tram, prévue en 2025.

Temps de parcours Blagnac Jean Maga – Aéroport : 7 minutes par sens.

Fréquence LAE : 1 rame toute les 5 minutes

Fréquence T1 sur le tronçon Palais de Justice – Odyssud : 1 rame toute les 4 minutes 30

Fréquence T1 sur le tronçon Odyssud – MEETT : 1 rame toute les 9 minutes



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

• Une offre de transport adaptée aux besoins de déplacements des usagers

La Ligne 19 au cœur d'une expérimentation innovante

Une convention entre la société Flowly, Tisséo Voyageurs et Tisséo Collectivités va permettre d'expérimenter des outils innovants de suivi sur la mobilité sur le réseau de transports en commun. A partir du mois d'août prochain, des capteurs de signaux des téléphones portables seront installés à bord des bus de la ligne 19 pour évaluer le flux de voyageurs. **10 véhicules seront dotés** de capteurs sur cette ligne qui relie Borderouge à Lasbordes. Ils permettent d'accéder à une connaissance plus régulière des flux sur le réseau Tisséo et plus fine des montées et des descentes et donc de la charge des lignes et des véhicules.

Durée de l'expérimentation : 1 an.

Restitution du bilan de l'expérimentation : printemps 2023.

Une nouvelle offre tarifaire : un abonnement 30 jours / 30 déplacements

La crise sanitaire et l'essor du télétravail ont contribué à une baisse du taux d'utilisation des transports en commun avec un usage plus occasionnel (86 % en 2019 vs 73 % en 2020 - Baromètre Image Satisfaction 2020).

Les actifs disposent actuellement de plusieurs solutions tarifaires pour leurs déplacements quotidiens :

- un abonnement annuel mensualisé,
- un abonnement « 31 jours »,
- un annuel à paiement comptant.

A compter du 23 août 2021, une nouvelle offre tarifaire sera proposée aux voyageurs : **un abonnement (30 jours) avec un nombre de déplacements limité (30 déplacements) à un prix de 37 € TTC.**

Ce nouvel abonnement, plus flexible et plus économique qu'un abonnement classique, permet d'offrir une réponse adaptée aux usages des transports en commun par les salariés.

Il permettra de répondre aux besoins de personnes en télétravail qui auront moins de déplacements à effectuer en transport en commun, mais également aux personnes en situations d'emplois précaires (temps partiel).

L'abonnement 30 jours / 30 déplacements s'intègre dans la gamme tarifaire de Tisséo et sera éligible à la « prime de transport » versée par l'employeur.



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

Le tableau suivant résume l'offre tarifaire adaptée aux nombres de déplacements potentiels des personnes.

Fréquence d'utilisation des TC	Meilleure formule	Tarifs au 01/07/2021	Après application de la prime transport
+ de 35 déplacements/mois ou + de 4 AR / semaine	Annuel mensualisé	51€ / mois	25,50€
	31 jours	54€ / mois	27€
Entre 13 et 35 déplacements/ mois ou entre 2 et 4 AR / semaine	Nouveau titre 30 jours - 30 déplacements	37€ / mois	18€50
Moins de 13 déplacements / mois ou moins de 2 AR / semaine	10 déplacements	14,50 €	Non éligible à la prime

▪ Création d'un comité de partenaires

Conformément à l'article 15 de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), chaque autorité organisatrice des mobilités (AOM) est libre de fixer la composition et les modalités de fonctionnement d'un comité de partenaires, à condition d'y associer des représentants d'employeurs et d'usagers ou d'habitants.

La mise en place une fois par an d'un comité doit permettre d'émettre un avis sur :

- toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire.
- toute instauration ou évolution du Versement Mobilité.
- la qualité des services et l'information des usagers mises en place.
- l'adoption du plan de mobilité.

Il est proposé la structuration suivante :

Le Président de Tisséo Collectivités, ou le représentant qu'il aura désigné, en assure la présidence de droit. Le comité sera composé de 21 membres suivants répartis en 3 collèges :

Un collège de représentants des collectivités

- Tisséo Collectivités
- Toulouse Métropole
- Muretain Agglo
- Sicoval
- SITPRT
- Etat
- Région Occitanie
- Conseil Départemental de la Haute-Garonne



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

Un collège de représentants d'employeurs publics et privés

- Chambre de Commerce d'Industrie
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Mouvement des entreprises de France 31 (MEDEF)
- Confédération des Petites et Moyennes Entreprises 31 (CPME)
- Hôpitaux de Toulouse
- Université Fédérale de Toulouse

Un collège de représentants des usagers

- Union Départementale des Affaires Familiales 31 (UDAF)
- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) : AUTATE
- Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)
- Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) : 2P2R
- APF France Handicap
- UFC Que Choisir
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP)

Les modalités de fonctionnement du comité des partenaires sont précisées dans un « Règlement Intérieur » spécifique.

■ Bilan 2020 de la démarche accessibilité de Tisséo

Tisséo Collectivités s'est engagé depuis 2009 dans une démarche volontariste de mise en accessibilité du réseau et de confort d'usage pour tous.

En 2020, si la crise sanitaire a été très impactante sur l'activité du réseau Tisséo, les projets se sont poursuivis malgré les difficultés rencontrées :

- **3 ateliers de concertation** se sont tenus avec les associations,
- **48 arrêts de bus** ont été mis aux normes d'accessibilité,
- **458 heures de formation dédiées au handicap** ont été réalisées à destination du personnel Tisséo
- Le déploiement du nouveau système de gestion des P+R permettant un meilleur accueil du public PMR (personnes à mobilité réduite), et une information en temps réel de la disponibilité des places (sur panneaux, site web et application)
- L'évolution de l'application Tisséo facilitant l'usage au quotidien pour les personnes fragiles, avec notamment la possibilité de rechargement à distance de sa carte Pastel,
- L'adaptation de la centrale d'appel « Allô Tisséo » aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant des difficultés d'élocution.
- La fin de la rénovation des 158 distributeurs automatique de titres (métro et tram) pour une meilleure adaptation au public en situation de handicap.

Le budget consacré à ces améliorations dépasse les 4,7 millions d'euros pour l'année 2020.



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

Pour les personnes dont le degré d'autonomie ne permet pas l'utilisation des transports en commun régulier, Tisséo déploie sur l'ensemble des communes du ressort territorial, un service de transport adapté, Mobibus. Cette année encore le service Mobibus a été au rendez-vous des attentes du public PMR. Malgré la crise sanitaire, **121 800 voyages ont été réalisés par 2 209 personnes, pour un budget de plus de 5.3 millions d'euros.**

Mobibus : rapport d'activités 2020 portant sur la convention de délégation de service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite

Tisséo Collectivités propose sur les 108 communes du ressort territorial un service de transport collectif à la demande dédié aux personnes en situation de handicap. L'exploitation de ce service a été confiée à l'entreprise TMR Toulouse, depuis le 1er juillet 2019 pour une durée de 6 ans.

Début 2020, malgré un contexte difficile de crise sanitaire, Mobibus a mis en œuvre des protocoles de continuité de service et de protection sanitaire des usagers comme des conducteurs.

A la demande de la collectivité, Mobibus a assuré des dessertes spécifiques pendant le confinement de mars à mai 2021 : transports vers des centres d'hébergement de sans-abris, desserte de zones non couvertes par le réseau Tisséo régulier, desserte spécifique vers une usine de gel hydroalcoolique et des établissements de santé.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité dont le volume de transport en 2020 ne représente que 60% du volume prévisionnel.

Au cours de l'année 2020, environ 2 500 usagers ont utilisé le service et 999 002 kilomètres ont été parcourus, pour 121 856 voyages réalisés.

Les recettes annuelles s'élèvent à 162 995 € HT, soit 1,37 € HT/voyage. Si la contribution est en diminution en raison de la baisse de fréquentation, les moyens engagés par Tisséo Collectivités pour la réalisation du service sont de 5 389 588 €. Cela représente un coût de 44€/voyage réalisé. Le rapport annuel d'activités présenté au titre de l'exercice 2020 a fait l'objet d'une présentation en commission consultative des services publics locaux le 23 juin 2021.

▪ Rapport d'activités 2020 de Tisséo Voyageurs

L'exploitation du réseau urbain est confiée par Tisséo Collectivités à Tisséo Voyageurs dans le cadre du contrat de service public, prolongé jusqu'en décembre 2022 via l'avenant 7 (Comité Syndical du 10 février).

A partir du 17 mars et jusqu'en fin d'année 2020, les mesures sanitaires nationales prises dans le cadre de la lutte anti-Covid-19 (couvre-feu, confinement, télétravail, distanciation physique...) et les adaptations du service ont eu un impact fort sur l'activité du réseau :

- Baisse de l'offre kilométrique et de la fréquentation,
- Gratuité du réseau du 20 mars au 10 mai 2020,
- Arrêts de l'acte de validation jusqu'au 11 Mai 2020 (hors métro),
- Fermeture /ouverture d'agences commerciales,
- Mesures de protection anti-Covid pour le personnel et les voyageurs.

En conséquence, les engagements contractuels fondés sur les 4 enjeux majeurs du contrat n'ont pu être atteints.



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

■ Offre et production commerciale

De mars à septembre, l'offre a subi de nombreux ajustements pour s'adapter aux mesures sanitaires et à la fréquentation.

L'offre réalisée est de **33,4 millions de kilomètres commerciaux pour une programmation kilométrique 2020 de 38,2 millions de kilomètres**. Par rapport à 2019, elle est inférieure de 6,9 % soit -2,5 millions de kilomètres commerciaux réalisés.

■ Fréquentation du réseau et services aux clients

L'année 2020 se caractérise par plus de 9 mois de crise sanitaire qui ont eu pour effet un effondrement de la fréquentation sur l'ensemble des modes. Avec 122,1 millions de validations, pour 85,4 millions de déplacements, la fréquentation enregistre une baisse de 38,5 % par rapport à 2019, soit près de 77 millions de validations en moins par rapport à 2019.

■ Recettes commerciales

Le contexte sanitaire, la baisse de la fréquentation et l'instauration de la gratuité du réseau du 20 mars au 10 mai ont eu pour conséquence une baisse de 35 % des recettes commerciales par rapport à 2019 (101,9 M € HT).

Les recettes commerciales en 2020 atteignent 66,1 millions € HT.

■ Données financières

Depuis le début de la crise, les équipes de Tisséo Voyageurs se sont mobilisées pour renforcer la sécurité des usagers. La gestion de la crise a induit des dépenses supplémentaires d'un montant de 1,7 M€ HT : nettoyage et désinfection quotidienne, mise à disposition de gel hydroalcoolique dans l'ensemble des stations et agences, et mise en place d'une signalétique adaptée.

En parallèle des économies ont été réalisées en raison de la baisse d'activité mais aussi des optimisations de charges d'exploitation pour un montant de 24,5 millions d'euros HT.

Au total, la rémunération forfaitaire de la Régie à la charge de Tisséo Collectivités atteint 236,3 millions d'euros HT en 2020.

Compte tenu des 66,1 millions d'euros de recettes commerciales, le « reste à charge » de Tisséo Collectivités (dépenses-recettes) en 2020 a pu être limité à 170,1 millions d'euros.

Le taux de couverture des dépenses d'exploitation à la charge de Tisséo Collectivités par les recettes est de 28,1 % (41,1 % en 2019).



Dossier de presse

Toulouse, le 7 juillet 2021

Dates à retenir

23 août 2021 : lancement du nouvel abonnement 30 jours/30 déplacements à 37€TTC

Août 2021 – Septembre 2022 : expérimentation des capteurs de signaux des téléphones portables dans 10 bus de la ligne 19

28 au 30 septembre 2021 : Toulouse accueille les Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP) au MEETT

Septembre 2022 : mise en service des Lineo 10 (entre Fenouillet Centre Commercial et Toulouse la Vache) et 11 (entre Basso Cambo et Frouzins en passant par Villeneuve-Tolosane, Cugnaux et le site propre de la Voie du Canal Saint-Martory. Les travaux sont en cours.

2024 : livraison de l'extension du site de remisage Garossos dans le cadre du projet LAE

2026 : livraison des aménagements prévus de la Ligne Aéroport Express entre la future station Jean Maga (3^e ligne) et l'Aéroport Toulouse Blagnac

Le montant total des investissements qui sera engagé par Tisséo Collectivités en lien avec les délibérations de ce comité syndical représente une enveloppe de près de 7,8 millions d'euros, concernant principalement les opérations de la 3^e ligne de métro (conventions de déviations de réseaux et la poursuite des acquisitions foncières).